

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE
33, RUE DE LA LAUZIERE
05230 LA BATIE NEUVE**

**DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 28 MAI 2024

Membres en exercice : 33

Membres présents : 22

Procurations : 9

VOTES : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2024/4/10

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mai, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-deux mai deux mil vingt-quatre.

Présents

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, AUBIN Daniel, BAILLE Juliette, BARANOWSKI Jérémi, BERTOCHIO Cédric, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BREARD J. Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, CHIARAMELLA Yves, CLAUZIER Elisabeth, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, LESBROS Pascal, MICHEL Francine, OLLIVIER Vincent, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SPOZIO Christine.

Absents

Mesdames et Messieurs BARISONE Sébastien, BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, DURIF Marlène, FACHE Valérie, MAENHOUT Bernard, NICOLAS Laurent, PARENT Michèle, PHILIP Michel, ROUX Lionel, VANDENABEELE Magali.

Procurations

M. BONNAFFOUX Luc donne procuration à M. BONNAFFOUX Joël
M. BOREL Christian donne procuration à M. ESTACHY Jean-François
Mme DURIF Marlène donne procuration à M. CARRET Bruno
M. MAENHOUT Bernard donne procuration à Mme SPOZIO Christine
M. NICOLAS Laurent donne procuration à M. EYRAUD Joël
Mme PARENT Michèle donne procuration à M. SARRET Jean
M. PHILIP Michel donne procuration à M. BARANOWSKI Jérémi
M. ROUX Lionel donne procuration à M. BETTI Alain
Mme VANDENABEELE Magali donne procuration à Mme BAILLE Juliette

Madame SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la remise en état des regards d'eau potable sur la commune de La Bâtie-Neuve

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que dans un objectif de gestion durable du service eau potable, la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance a actualisé son schéma directeur d'eau potable.

Afin de maintenir cette démarche, elle souhaite aujourd'hui réaliser une campagne de remise en état des regards d'eau potable qui s'avèrent vétustes. Ces travaux permettront ainsi de pérenniser le fonctionnement du service eau potable, d'avoir un meilleur rendement et de sécuriser la ressource en eau potable.

Il est proposé le plan de financement suivant pour mener à bien le projet :

Renouvellement du réseau eau potable sur la commune de La Bâtie-Neuve				
Opérations	Dépenses		Recettes	
	Montant HT	Montant TTC	Intitulé	Montant HT
Renouvellement des regards d'eau potable	150 000 €	180 000 €	Agence de l'eau (50%)	75 000 €
			Département 05 (20%)	30 000 €
			Autofinancement (30%)	45 000 €
TOTAL	150 000 €	180 000 €	TOTAL	150 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le projet et son contenu ;
- Approuve le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget ;
- Autorise le président à réaliser la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Département des Hautes-Alpes ;
- S'engage à réaliser cette opération d'eau potable selon les principes de la Charte Qualité Nationale des tests d'eau potable ;
- S'engage à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Le secrétaire de séance

Madame Christine SPOZIO




Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 03 juin 2024

Et de la publication, le 10 juin 2024

(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).